



**MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'ÉNERGIE**

DIRECTION
POLYNÉSIENNE
DE L'ÉNERGIE

SECRETARIAT DE
LA COMMISSION
DE L'ÉNERGIE

ANNEXE 1

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION DE PRODUCTION OU DE STOCKAGE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE CATÉGORIE A

N°/ DPE du/...../.....

I - Identité du demandeur, bénéficiaire de l'autorisation

NOM, Prénom du demandeur :

Qualité du demandeur :

RAISON SOCIALE Société / Entreprise :

N° RC :

N° TAHITI :

Adresse postale : BP

Code Postal :

Commune :

Ile :

Adresse géographique (PK et toutes autres précisions) :

.....

.....

NOM et Prénom de la personne déposant le dossier (si différent du demandeur) :

.....

La personne déposant le dossier atteste avoir été habilitée par le demandeur

NOM et Prénom de la personne en charge du suivi du dossier :

.....

Téléphone :

Mail :

II - Site d'implantation du projet

Commune : Ile :

Référence cadastrale : Superficie :

Informations foncières complémentaires : (cocher les cases correspondantes)

Propriété privée

Propriétaire

Propriété publique

Locataire

III - Objet de la demande / Caractéristiques techniques du projet

(cocher les cases correspondantes)

A – Puissance de l'installation :(kW)

B – Type de demande :

- Nouvelle installation : OUI NON
- Modification ou remplacement d'une installation existante : OUI NON

S'il s'agit d'une modification ou d'un remplacement, préciser :

- Les références de l'autorisation initiale : Arrêté n° du

En cas d'absence d'autorisation préalable, justifier :

Installation initiale non soumise à autorisation préalable

Autre *Préciser :*

- Les modifications portent sur :

Un remplacement d'une installation déjà autorisée

Préciser le nombre d'heures de marche de l'unité remplacée :(h)

Une augmentation de la puissance d'au moins 10% par rapport à l'installation initiale

(Ce seuil de 10 % s'apprécie en tenant compte, le cas échéant, du cumul des précédentes augmentations réalisées)

Préciser la puissance initiale : (kW)

Une installation additionnelle égale ou supérieure à 500 kW (sur Tahiti) ou 50 kW (sur une autre île que Tahiti)

Préciser la puissance initiale : (kW)

Une installation additionnelle qui porte l'installation initiale à une puissance égale ou supérieure à 500 kW (sur Tahiti) ou 50 kW (sur une autre île que Tahiti)

Préciser la puissance initiale : (kW)

Une modification de la source d'énergie primaire

Préciser la source d'énergie primaire initiale :

| | |
|--|--|
| <p>Si production d'énergie : Source d'énergie primaire :</p> <p><input type="checkbox"/> Eolienne <input type="checkbox"/> Photovoltaïque <input type="checkbox"/> Hydraulique</p> <p><input type="checkbox"/> Gaz <input type="checkbox"/> Fuel <input type="checkbox"/> Gasoil</p> <p><input type="checkbox"/> Autre <i>Préciser</i> :</p> | <p>Si stockage d'énergie :</p> <p>Nature :</p> <p>Capacité :</p> <p>Puissance :</p> |
|--|--|

C - Type de production :

100% revente de la production 100% en autoconsommation

Mixte *Préciser la répartition* :

D – Type d'installation :

Autonome non raccordée au réseau public

Raccordée au réseau public de transport

Raccordée au réseau public de distribution

E – Installations et équipements associés :

- Bâtiment(s) : OUI NON
- Destination(s) :
- Dimensions :
- Dispositif compensatoire garantissant la stabilité du réseau : OUI NON
- Batteries / stockage : préciser nature, capacité et puissance.....
- Systèmes de prévision de la production *Préciser* :
- Autre *Préciser* :

IV – Informations économiques, financières, sociales et environnementales

A – Productible

- Production annuelle estimée : (kWh)
- Volume annuel d'hydrocarbures consommés / économisés¹ :(L)

B – Coûts d'investissement (en XPF HT)

- Coût de l'installation de l'unité de production :
- Coût des installations et équipements associés :
- Si raccordement au réseau public, coût du raccordement :
- Coût d'acquisition ou de location du terrain :
- Coût du démantèlement ou des provisions constituées en vue du démantèlement :
.....

¹ Rayer la mention inutile

C – Plan de financement du projet (en XPF HT) (indiquer les montants et préciser l'objet le cas échéant)

- Fonds propres :
- Emprunt bancaire :
- Financement public (subvention, autres) :
- Exonération(s) diverse(s) :

D – Impacts sociaux et environnementaux

- Nombre d'emploi(s) créé(s) (équivalent temps plein) :
 - Durant la phase des travaux :
 - Durant la phase d'exploitation :
- Tonne(s) de CO2 évitée(s) :

V – Engagement

A, le.....

Le demandeur,

Le cas échéant, signature de la personne
déposant le dossier (si différente du demandeur),

| Pièces à joindre au dossier | Cadre réservé à l'administration |
|---|---|
| <p style="text-align: center;">I- Identité du demandeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statut de la société, incluant les pouvoirs de son représentant le cas échéant <input type="checkbox"/> • Références techniques du demandeur (exemples : titres professionnels, labellisation, etc.) <input type="checkbox"/> • Document(s) justifiant des capacités financières du demandeur (exemple : chiffres d'affaires globaux et spécifiques déclarés sur les trois dernières années) <input type="checkbox"/> | |
| <p style="text-align: center;">II- Site d'implantation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de situation* (plan permettant de localiser le projet dans la commune) <input type="checkbox"/> • Plan de masse* (plan coté permettant de visualiser l'ensemble du projet sur le terrain) <input type="checkbox"/> • Extrait de plan cadastral (délivré par le Cadastre (DAF) ou sur https://www.otia.gov.pf) <input type="checkbox"/> • Document(s) attestant de la maîtrise foncière pendant la durée de vie du projet (exemples : titre de propriété, autorisation du propriétaire, bail ou promesse de bail, AOT, etc.) <input type="checkbox"/> | |
| <p style="text-align: center;">III- Objet de la demande / caractéristiques techniques de l'installation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Note de présentation du projet* comprenant : <ul style="list-style-type: none"> 1. Justification de la <u>pertinence et la qualité du site envisagé</u> (exemples : études comparatives de faisabilité, mesures d'ensoleillement, étude topographique, effets de masque, etc.) <input type="checkbox"/> 2. Justification du <u>choix de la technologie retenue</u> (exemples : étude comparative de faisabilité) <input type="checkbox"/> Si recours aux hydrocarbures, justification par une <u>étude comparative</u> avec toute autre source énergétique renouvelable (<i>impossibilité technique et/ou économique</i>) et indication du <u>schéma d'approvisionnement, de distribution et de stockage de l'énergie primaire</u> <input type="checkbox"/> 3. Justification du <u>dimensionnement de la puissance par rapport aux besoins</u> (exemple : enregistrement du profil de la puissance appelée par le site sur une journée type, sur 7 jours et par saison, simulations numériques) <input type="checkbox"/> 4. <u>Fiches techniques</u> et/ou caractéristiques techniques de la technologie retenue <input type="checkbox"/> 5. Description des <u>installations et équipements associés</u> (exemples : dispositifs compensatoires, systèmes de stockage (régulation et justification du dimensionnement), systèmes de prévision de la production) <input type="checkbox"/> 6. En fonction du type de production retenu (vente totale, mixte, autoconsommation), précisez si le site est <u>autonome ou raccordé au réseau public</u> <input type="checkbox"/> 7. <u>Calendrier prévisionnel</u> de réalisation du projet <input type="checkbox"/> • Si modification ou remplacement : copie de l'acte d'autorisation initiale <input type="checkbox"/> • Si raccordement au réseau public : proposition technique et financière (PTF) de raccordement du gestionnaire de réseau ou pré-étude technique et financière du raccordement ou équivalent, incluant l'identification du poste de raccordement <input type="checkbox"/> | |

IV- Informations économiques, financières, sociales et environnementales

- Compte d'exploitation prévisionnel sur la durée de vie du projet*, comprenant a minima :
 - 1. Décomposition du coût de revient en F CFP et en F CFP / kWh
 - 2. **Si revente de l'énergie** :
 - les conditions de rémunération : prix de vente proposé en F CFP / kWh au 1/10^{ème} de F CFP / kWh près
 - le chiffre d'affaires annuel estimé de la vente d'énergie
 - 3. Le détail des différentes charges d'exploitation et de maintenance prévisionnelles de l'exploitation avec :
 - répartition des coûts fixes et coûts variables
 - coûts annuels récurrents et dépenses ponctuelles
 - frais de personnel
 - pièces détachées
 - assurances
 - frais de gestion
 - frais de renouvellement et de maintenance lourde
 - le cas échéant, coûts de combustibles et de location du terrain
- **Si recours à un emprunt bancaire** : joindre un justificatif de l'organisme bancaire
- **Si recours à un financement public ou exonération** : joindre un justificatif (exemple : accord, récépissé de dépôt de dossier, etc.)
- **Si installation de puissance supérieure à 1 mégawatt** :
Impact sur le coût de l'électricité pour l'utilisateur final, notamment au regard du coût marginal de la production thermique évitée
- **Si nécessité d'une notice ou étude d'impact environnementale** : fournir le document
- Conditions envisagées de cessation d'activité : démantèlement de l'installation et recyclage des composants

* Joindre également la pièce en version numérique éditable (fichiers suite Office, Open Office, .pdf éditable, etc.)

Informations relatives aux données personnelles

Les données à caractère personnel collectées par la Direction polynésienne de l'énergie directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité l'instruction de votre demande et dont le traitement est nécessaire pour des motifs relevant de l'exécution d'une mission d'intérêt public et notamment l'accomplissement des missions relevant du service public de l'énergie de la Polynésie française relatives aux demandes d'autorisation d'exploiter une installation de production ou de stockage d'énergie électrique de catégorie A.

Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoires. A défaut la Direction polynésienne de l'énergie ne pourra satisfaire à votre demande.

Elles sont à destination de la Direction polynésienne de l'énergie ainsi que, des services de l'administration ayant un intérêt à en connaître conformément à l'arrêté n° 1790 CM du 6 octobre 2023 relatif aux règles d'organisation et de fonctionnement de la Direction polynésienne de l'énergie et seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ou dans le respect des prescriptions légales.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : Direction polynésienne de l'énergie – 13 avenue Pouvanaa a Oopa - BP 3829, 98713 Papeete secretariat@energie.gov.pf. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 PAPEETE - dpo@informatique.gov.pf